



ASSOCIATION OSTÉOPATHES66

Ostéopathes diplômés (D.O.) des Pyrénées-Orientales,
exerçant l'ostéopathie de manière exclusive
(Association déclarée loi du 1^{er} Juillet 1901)

Objet : Présentation de l'association Ostéopathes 66 et proposition de cotisation annuelle à l'association Ostéopathes66.

Chères Consoeurs, chers Confrères,

Fort d'une nouvelle année d'existence, l'association Ostéopathes 66 est aujourd'hui très active dans le département. Attachée à donner une image de qualité aux **ostéopathes exclusifs et à l'Ostéopathie**, l'association a créé un **dispensaire** à Cabestany (plus de 180 séances par an) ; organise des causeries entre membres de l'association mais aussi des rencontres entre professionnels de santé lors de conférences.

Découvrez à ce sujet notre site internet : www.osteopathes66.fr ainsi que notre page Facebook : Ostéo66 ou pourriez suivez le quotidien de l'association.

L'association est composée d'ostéopathes exclusifs ayant satisfait au nombre d'heure minimum demandé par nos statuts. Nos statuts permettent aux ostéopathes des **départements et régions limitrophes** d'adhérer et de participer à notre association, ce sont les ostéopathes du Sud (Cf Statuts).

Si vous souhaitez devenir membre de l'association, nous vous adressons votre bulletin d'adhésion qui est à compléter, puis à nous retourner daté et signé, accompagné des documents demandés et du règlement par chèque du montant correspondant à votre cotisation (cf appel de cotisation de l'année en cours).

Une facture vous sera renvoyée par le Trésorier si votre dossier est accepté par le Conseil d'administration. Dans le cas contraire votre paiement vous sera renvoyé.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions de croire à nos sentiments dévoués.

Le Bureau de l'association ostéopathes66.

Président : Dimitri Gimenez, 3 bd de Clairfont – Site Naturopole Bat F 66350 Toulouges
Trésorier : Yannick Florenza, 5 bis rue Jules Ferry 66660 Port-Vendres
Secrétaire : Alexia Bottagisi, 76 av du Maréchal Joffre 66740 Saint-Génis-des-Fontaines
www.osteopathes66.fr



ASSOCIATION OSTÉOPATHES 66

Ostéopathes diplômés (D.O.) des Pyrénées-Orientales,
exerçant l'ostéopathie de manière exclusive
(Association déclarée loi du 1^{er} Juillet 1901)

Fiche d'adhésion à l'association Ostéopathes 66 (1/2)

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse du cabinet d'ostéopathie :

.....
.....
.....

Téléphone du cabinet d'ostéopathie :

Téléphone portable personnel si différent du cabinet :

SIRET :

ADELI :

E-mail :

Nom et adresse de l'école qui vous a formé :

.....
.....
.....

1/ Votre situation actuelle ?

1-1 Ostéopathe D.O. issu d'un temps plein, j'ai réalisé au moins 4200 heures comme le demandent les statuts de l'association.

1-2 Etudiant en Ostéopathie, dans une école répondant aux critères des statuts de l'association

1-3 Autre :

.....
.....

Président : Dimitri Gimenez, 3 bd de Clairfont – Site Naturopole Bat F 66350 Toulouges

Trésorier : Yannick Florenza, 5 bis rue Jules Ferry 66660 Port-Vendres

Secrétaire : Alexia Bottagisi, 76 av du Maréchal Joffre 66740 Saint-Génis-des-Fontaines

www.osteopathes66.fr



ASSOCIATION OSTÉOPATHES 66

Ostéopathes diplômés (D.O.) des Pyrénées-Orientales,
exerçant l'ostéopathie de manière exclusive
(Association déclarée loi du 1^{er} Juillet 1901)

Fiche d'adhésion à l'association Ostéopathes 66 (2/2)

2/ Autorisations et compétences :

Veillez bien vouloir joindre à votre dossier une photocopie des documents suivants :

- Diplôme en Ostéopathie
- Attestation ADELI délivrée par l'ARS
- Responsabilité Civile Professionnelle (RCP)

Joignez à ce dossier le coupon réponse disponible sur l'appel de cotisation 2017 que vous pouvez vous procurer en annexe dans l'onglet « Adhésions » du site www.osteopathes66.fr accompagné d'un chèque correspondant au montant du choix de votre cotisation annuelle à l'ordre de «OSTEOPATHES 66 ».

Le dossier complet et le règlement de la cotisation accompagné de son coupon réponse sont à envoyer à l'adresse suivante :

***Yannick Florenza, Trésorier de Ostéopathes66
5 bis rue Jules Ferry 66660 Port-Vendres***

Fait à : Le :

Signature et cachet professionnel :

Président : Dimitri Gimenez, 3 bd de Clairfont – Site Naturopole Bat F 66350 Toulouges
Trésorier : Yannick Florenza, 5 bis rue Jules Ferry 66660 Port-Vendres
Secrétaire : Alexia Bottagisi, 76 av du Maréchal Joffre 66740 Saint-Génis-des-Fontaines
www.osteopathes66.fr